

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La Ville récompensée pour ses actions en faveur de la biodiversité



**Pour sa première participation au concours "Capitale française de la biodiversité", la Ville de La Roche-sur-Yon a obtenu "Trois libellules" pour son engagement en matière de préservation, de reconquête et de restauration de la biodiversité dans les espaces publics.**

Avec le soutien et la contribution des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires, l'Agence française pour la biodiversité, l'Agence régionale pour la Biodiversité en Île-de-France et l'association nationale Plante & Cité s'associent depuis dix ans pour co-organiser le concours « Capitale française de la biodiversité » qui **identifie, valorise et diffuse les bonnes pratiques des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité.**

Dans un monde où chaque jour des milliers d'espèces végétales et animales disparaissent, la protection et la préservation de la biodiversité constitue un enjeu de société majeur. Une réalité qui se traduit dans les actions menées par la Ville de La Roche-sur-Yon au quotidien, aujourd'hui reconnues au niveau national avec **l'obtention de « Trois libellules »** (sur un total de cinq possibles) **dans la catégorie des collectivités 20 000 à 100 000 habitants.**

Parmi ces actions figurent notamment :

- la plantation de **500 mètres de haies** (dont certaines seront plantées avec des élèves des écoles) ;
- la restauration et la création d'**une trentaine de mares** ;
- le travail entrepris avec les agriculteurs exploitant le foncier privé de la commune en matière de **bonnes pratiques environnementales** ;
- la labellisation en cours des **Terres-Noires en refuge LPO** (Ligue pour la protection des oiseaux) et ses 50 hectares gérés de manière respectueuses de l'environnement ;
- la **végétalisation des cimetières** pour le retour de la nature en ville ;
- le projet d'installation de **ruches** sur le toit du Manège et d'autres sites à venir ;
- l'installation de **nichoirs à chauve-souris** à la nouvelle salle des arts martiaux et à la future salle de musiques actuelles ;
- l'amélioration de la **continuité écologique sur l'agglomération** avec la suppression des ouvrages sur l'Yon, action visant à favoriser **la libre circulation des espèces aquatiques** ;
- l'accompagnement dans **la création de jardins partagés** ;
- l'important programme de **sensibilisation du grand public** ;
- la conciliation d'**aménagement du territoire et de préservation des habitats naturels** dans le Plan local d'urbanisme.

---

#### CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

Hôtel de ville – Place Napoléon – BP 829 - 85 021 La Roche-sur-Yon cedex  
[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)